



SAISON 2013/2014– MAJ le 24/08/13

BASSIN 25 m \* 6 Lignes

**PROGRAMMES : FORMATION**

Dept : qualificative

Région : qualificative

Interrégion : animation

Nationale : animation

## CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX HIVER

### PASSAGE D'EXAMEN D'OFFICIELS

**SAMEDI 23 et DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2013**

Centre Aquatique St Sébastien - Basse Goulaine

**ENGAGEMENTS** : voir fiche "REGLEMENTS" (3,00 € / engagement)

Propositions extranat du 11/11/13 au 18/11/13 à 23H59

**CATEGORIES** : M-C-J-S (Les Benjamins ne sont pas autorisés à participer)

#### REGLEMENT :

- Compétition ouverte :  
Aux nageurs de séries départementales et plus.  
Aux nageurs d'excellence départementale.  
Aux nageurs **ayant réalisé les temps de la grille "CHTS DEPARTEMENTAUX"** entre le 16/09/12 et le 17/11/2013.
- Les nageurs pourront s'engager dans 8 épreuves maximum sur le week-end.
- Les nageurs ne pourront s'engager que dans les épreuves pour lesquelles ils ont réalisé les temps de la grille.
- Tout nageur qualifié pour 1 épreuve peut s'engager dans une 2<sup>nd</sup> épreuve dans le temps limite d'engagement.  
*(Attention pour cette saison la grille "Championnats Départementaux" ne sera pas rentrée dans Extranat, cependant un contrôle sera effectué : une amende de 5 euros pour un dépassement de temps de 10% et plus.)*
- Pour toute information sur les dispositions particulières, il est souhaitable de consulter l'Annuel Règlements 2013/2014 de la FFN (P.128)

#### RECOMPENSES :

- Une médaille aux 3 premiers de chaque épreuve toutes catégories confondues.
- Une médaille aux 3 premiers de chaque catégorie, classement à la meilleure performance à la table de cotation FFN.

**OFFICIELS** : Rappel : 1 officiel de 1 à 5 nageurs, 2 officiels de 6 à 10 nageurs et 3 au dessus de 10.

Examen d'officiel : **Présence nécessaire sur les 4 réunions. Dossier à déposer 15 jours avant.**

#### PROGRAMME :

Samedi Matin	Samedi Après-midi	Dimanche Matin	Dimanche Après-midi
Ouverture des portes : 8H15 Début des épreuves : 10H00	13H45 14H45	8H15 9H30	13H45 14H45
1500 NL D/M 800 NL D/M 100 4 N D/M	50 Dos D/M 50 NL D/M 100 Brasse D/M 100 Papillon D/M 400 NL D/M	50 Papillon D/M 100 Dos D/M 200 Brasse D/M 200 NL D/M 400 4N D/M	200 4N D/M 50 Brasse D/M 200 Papillon D/M 200 Dos D/M 100 NL D/M